Sada, dimanche le 17 février 2019

**Ce que je propose dans la perspective de la venue du Président Emmanuel MACRON à Mayotte**

A l’occasion de l’émission Place publique du vendredi 8 février dernier, j’ai invité l’ensemble des acteurs publics, sous le patronage du Président du Conseil départemental de Mayotte, à rédiger et à signer ensemble un document commun sur le développement de l’ile. Ce document devrait reprendre les grandes propositions pour le développement de Mayotte au niveau administratif, économique, social et politique.

**Le groupe de travail** à constituer devrait réunir le Président du Conseil départemental de Mayotte, les maires de Mayotte , les quatre parlementaires de Mayotte, les présidents des chambres consulaires de Mayotte , les Organisations syndicales des salariés et du patronal de Mayotte, la Présidente du Comité départemental du tourisme, le Président du Crefom Mayotte, le Président du conseil économique social et environnemental régional, le Président du conseil de la culture de l’éducation et de l’environnement de Mayotte , le Président de l’Union départementale des associations familiales, le Président des associations étudiantes de Mayotte, le Président des écrivains des amis du livre, la Déléguée régionale aux droits des femmes, le Président de l’association des retraites et personnes âgées de Mayotte. Ce comité devrait se rencontrer incessamment sous peu, compte tenu de l’immensité de la tâche et de nécessité de bâtir un consensus sur les actions à proposer. Les conclusions de ces travaux devront être remises au Gouvernement et au chef de l’Etat courant Mai 2019.

**Pour ma part, je considère, dans ce débat, qu’il y a des préalables à réaliser par l’Etat à savoir : la santé, la sécurité et l’école**.

Tout le monde est d’accord sur le fait que l’Etat intervient à Mayotte à moins de la moitié des moyens mobilisés par habitant au niveau national. Il y a donc lieu de régulariser la situation au moyen d’une étude des besoins suivie de conventions sectorielles dans les domaines suscités. Ces documents contractuels devront indiquer les besoins, le financement et le calendrier. Il conviendrait d’ajouter à ces préalables des sujets d’une brulante actualité dans l’île, à savoir : l’eau, l’assainissement et l’habitat.

**S’agissant des équipements stratégiques :**

* La Préfecture de Mayotte devrait passer rapidement en Préfecture de Région avec une présence visible dans les territoires intercommunaux. Des postes de conseillers diplomatiques et de conseillers de défense devront être créés en son sein.
* L’ARS de Mayotte devra rapidement et réellement prendre forme et le Centre Hospitalier de Mayotte devra être étoffé en moyen technique et humain pour répondre à la demande de Mayotte
* Le Rectorat de Mayotte et l’Université devront être officiellement opérationnels de façon à répondre au même niveau à la demande.
* Le port et l’aéroport de Mayotte devront passer aux normes internationales. On peut même étudier la possibilité de la réalisation d’un deuxième aéroport international en Grande terre.
* Le réseau de routes nationales vieilles de nombreuses années devra être multiplié et actualisé de façon à répondre aux besoins de Mayotte.
* La caisse de sécurité sociale de Mayotte actuelle, intégrant le volet enfance et famille, devra passer en Caisse générale de sécurité sociale avec l’alignement des prestations et allocations au niveau national et notamment la prestation d’accueil du jeune enfant, l’allocation adulte handicapé.
* L’arrivée d’Air France pour la liaison quotidienne entre Mayotte et Paris,
* La transformation d’EDM en EDF.
* L’accessibilité de France Inter partout à Mayotte.

**Quelques idées d’importances** :

* Plan d’intégration des Mahorais dans la haute fonction publique à Mayotte, dans les ambassades de France, dans les Ministères, dans le Parlement, dans les grandes entreprises publiques,
* Plan de formation des cadres Mahorais au travers de vraies conventions avec les grandes écoles de Médecine, l’ENA, les IEP, les écoles des hautes études de santé, dans les écoles de l’armée, les écoles de communication, des écoles de journalisme dans les structures. Des possibilités de formation suivie de stages en immersion devront être recherchées en France mais aussi dans des écoles de hauts rangs à l’étranger tels que les Etats unis, le Canada, l’Angleterre, l’Australie, l’inde, à l’île Maurice, etc.
* Plan langues faisant en sorte que tous les enfants scolarisés de Mayotte puissent bénéficier de l’apprentissage renforcé d’au moins 2 langues internationales et d’au moins un séjour linguistique par cycle.
* La maison nationale de la cohésion sociale devrait être installée à Mayotte ou avoir une antenne dans notre département.

**L’urgence d’agir pour Mayotte demande à ce que l’Etat et le Gouvernement agissent bien et vite au travers d’un projet de loi pour l’avenir de Mayotte**

NOUSSOURA Soulaimana
 Auteur